



**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur**  
**et de la Recherche Scientifique**  
**Université El-Wancharissi - Tissemsilt**



**Faculté : Lettres et Langues Etrangères**

**Département : Langue Française**

**Année Universitaire : 2024/2025**

**Promotion : L3/C03**

**Semestre : 5**

**Module : Psychologie cognitive**

**Enseignant : M. Kaouadji**

**1. Langage et langue : deux notions distinctes (DEMONT, 2009 : 108)**

« Le terme « **langue** » désigne tout système de signes (quelle que soit leur nature : linguistiques, vocaux, graphiques ou gestuels) permettant aux individus de communiquer. Il existe environ 5000 langues parlées dans le monde. La langue maternelle désigne la première langue acquise par un enfant. Lorsque l'enfant évolue dans un environnement où les parents parlent des langues différentes, il peut acquérir ces langues simultanément (voire trois si la langue du milieu social est encore différente des deux langues parlées à la maison).

Le terme « **langage** » renvoie quant à lui à la capacité spécifique de l'espèce humaine à communiquer des états affectifs, des concepts ou encore des idées au moyen d'un système linguistique, c'est-à-dire un ensemble de signes arbitraires, conventionnels sans rapport avec ce qu'ils représentent. Toute modalité sensorielle et motrice peut servir de base à une forme de langage. La modalité auditive et de parole sert de base au langage oral, la modalité visuelle et graphique de base au langage écrit ou encore les modalités visuelle et gestuelle servent de base à la langue des signes.

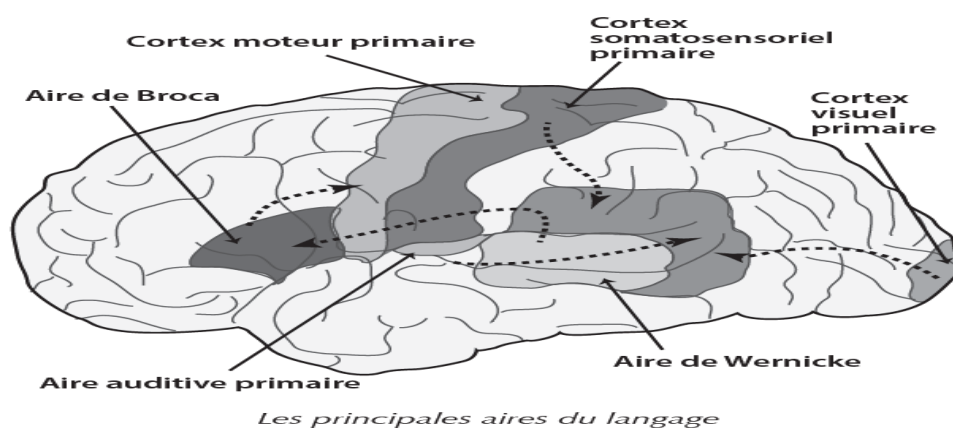
Il peut exister une langue sans langage mais il ne peut à l'inverse exister de langage sans un code linguistique. Comme le rappelle J. A. Rondal (1999), c'est par extension métaphorique que l'on parle du langage des fleurs ou de la musique. Aucune autre espèce n'utilise une forme de communication aussi complexe que le langage humain. Le langage est, dans sa complexité, spécifique à l'espèce humaine. Si les animaux peuvent communiquer entre eux ou exprimer leurs sentiments (...), ils ne

peuvent utiliser un système de signes arbitraires et conventionnels (voir la définition du signe ci-contre) permettant l'expression de leur pensée. »

## 2. Langage et cerveau : une spécialisation hémisphérique (Ibid. : 110-113)

« Le langage humain implique la mise en jeu de centres cérébraux génétiquement déterminés et spécialisés.

L'intérêt porté à la compréhension des mécanismes cérébraux impliqués dans le traitement du langage remonte à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avec les travaux de Paul Broca, Carl Wernicke et Jules Déjerine. L'étude de M. Leborgne, qui ne parvenait plus qu'à répéter la syllabe « tan », permit à Broca (1861) de découvrir ce qui fut considéré comme le « centre de la parole ». Broca put en effet mettre en relation la production de la parole avec la troisième circonvolution frontale gauche, région appelée depuis l'aire de Broca (voir schéma). Quelques années plus tard, en 1874, Wernicke révéla le rôle de la partie postérieure de la première circonvolution temporale dans la compréhension du langage oral. Cette zone lésée chez les patients aphasiques incapables de comprendre et de décoder le langage oral fut appelée aire de Wernicke. Il fut également le premier à émettre l'idée d'une relation entre les différentes zones du cerveau en postulant que l'aire de Broca et l'aire de Wernicke bien que distinctes fonctionnaient en association. Quant à Déjerine, un neurologue français, il mit en évidence vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le rôle central du gyrus angulaire gauche dans la lecture. A partir de l'étude de patients alexiques et agraphiques, il déduisit que cette région avait une fonction de mémoire visuelle des lettres. Enfin, les travaux de ces trois chercheurs sur l'analyse post mortem du cerveau de leur patient ont également établi la latéralisation du langage dans l'hémisphère gauche.



La spécialisation hémisphérique reflète l'existence d'une asymétrie fonctionnelle des hémisphères cérébraux dans le traitement des informations langagières. De nombreuses données neuropsychologiques suggèrent que l'hémisphère gauche est spécialisé dans le traitement du langage. Les observations de patients aphasiques présentant des troubles du langage suite à une lésion corticale montrent que cette lésion est généralement localisée dans l'hémisphère gauche. Ces données issues de la clinique sont confirmées par des données issues pour leur part d'études expérimentales. Ainsi, la spécialisation hémisphérique a été également mise en évidence par des résultats recueillis auprès de sujets normaux à l'aide du paradigme d'écoute dichotique.

Une méthode appelée paradigme d'écoute dichotique a été développée en 1954 par D.

Broadbent pour étudier les fonctions auditives du cerveau (notamment la perception de la parole et le phénomène d'attention sélective). Elle consiste à présenter simultanément des informations auditives différentes (une dans chaque oreille, d'où le nom de « dichotique ») et à demander au sujet de répéter ce qu'il a entendu, soit en lui demandant de se focaliser sur le message parvenant à une seule oreille, soit en lui demandant de rappeler les messages parvenant aux deux oreilles.

Les résultats montrent que les informations parvenant à l'oreille droite sont rappelées plus fréquemment les premières et également plus souvent sans erreurs. La répétition des informations perçues par l'oreille droite et de celles perçues dans l'autre oreille suggère que le traitement de l'information est réalisé de façon spatiale (et non temporelle).